



DCM2024/0625-12

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi vingt-cinq juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Bohars, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Armel GOURVIL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Présents : 16

Votants : 17

Procuration : 1

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 juin 2024

Etaient présents : Armel GOURVIL, Thomas PLUVINAGE, Pascale ALBERT, Maurice JOLY, Sylvie BOTTA-LE ROY, Jean-Yves TREBAOL, Bruno DUTERTRE, Jean-Yves L'HOSTIS, Yann LE GALL, Raymond LE GOUËFF, Gérald TASSET, Eléonore KERMARREC, Aurélie STEPHAN, Catherine PREMEL-CABIC, Myriam BOUGARAN, Chantal VAUTRIN ;

Absente excusée et représentée : Christine BUGNY-BRAILLY (pouvoir à Maurice JOLY) ;

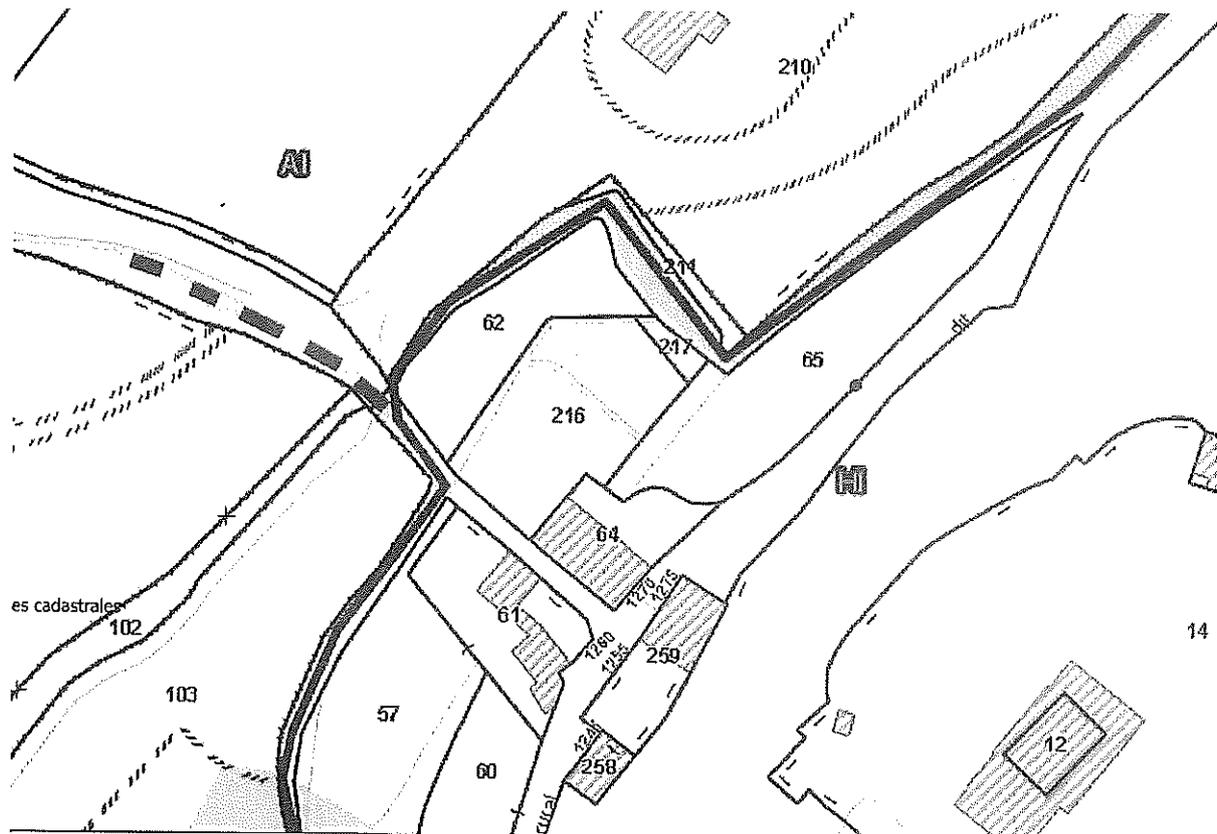
Absentes excusées : Anne-Lise GOURIOU, Elise CADOUR,

A été élue secrétaire de séance : Sylvie BOTTA-LE ROY.

OBJET : DENOMINATION DU CHEMIN MENANT AU LIEU-DIT KERLEGUER

Rapporteur : Monsieur Maurice JOLY

Le chemin desservant le lieu-dit « KERLEGUER » sur Bohars nécessite d'être dénommé afin d'être identifié par les services de secours et de permettre aux riverains de disposer d'une adresse précise.



Il est proposé au conseil municipal la dénomination suivante :
chemin de Kerléguer : de la limite avec la ville de Brest à la maison riveraine.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de dénommer cette voie :
chemin de Kerléguer

Avis de la commission travaux, urbanisme, environnement : favorable à l'unanimité

Fait en mairie, le 26 Juin 2024

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Armel GOURVIL

Le Secrétaire de séance,
Sylvie BOTTA-LE ROY

